



**En vertu de la loi,  
les résultats du test  
VIH de votre bébé  
sont confidentiels !**

Votre médecin peut partager les informations de votre bébé concernant le VIH uniquement avec les autres personnes qui prodiguent des soins à votre bébé. Si le test de votre bébé est positif, le résultat sera signalé de façon confidentielle au State Health Department (ministère de la Santé de l'État).

**Parlez-en à votre médecin.**

Votre médecin ainsi que votre pédiatre pourront répondre à vos questions afin de vous aider à décider ce qui est mieux pour vous et votre bébé. Pour plus d'informations, appelez la New York State Information Line (Ligne téléphonique d'information de l'État de New York) au :

- 1 800 541 2437 - anglais
- 1 800 233 7432 - espagnol
- HIV/AIDS TDD Information Line au : 1 800 369 2437. Pour un appel vocal, utilisez le New York Relay System (système de relais de New York) : 711 ou 1 800 421 1220 et demandez à parler au 1 800 541 2437

[http://www.health.ny.gov/diseases/aids/consumers/hiv\\_basics/stds\\_hiv.htm](http://www.health.ny.gov/diseases/aids/consumers/hiv_basics/stds_hiv.htm)

Suivez-nous sur : [health.ny.gov](http://health.ny.gov), [facebook.com/nysdoh](https://www.facebook.com/nysdoh)  
[twitter.com/HealthNYGov](https://twitter.com/HealthNYGov), [youtube.com/nysdoh](https://www.youtube.com/nysdoh)

**Informations  
importantes  
pour les jeunes  
mamans concernant  
le test VIH de  
votre bébé**

**Peu de temps après sa naissance, votre bébé subira un test de dépistage du VIH, le virus à l'origine du SIDA.**

### **Pourquoi ce test est-il important ?**

Dans le cadre de son Programme de dépistage néonatal (Newborn Screening Program), l'État de New York impose le dépistage du VIH et de nombreuses autres maladies à tous les nouveau-nés. Il existe des médicaments que votre pédiatre peut administrer à votre bébé immédiatement après sa naissance afin d'éviter qu'il attrape le VIH.

### **Comment mon bébé peut-il attraper le VIH ?**

Si vous êtes porteuse du VIH, vous pouvez transmettre le virus à votre bébé durant la grossesse ou l'allaitement.

### **Quand recevrai-je les résultats des tests de mon bébé ?**

Si vous avez subi un dépistage du VIH pendant votre grossesse et que vous n'êtes pas porteuse du VIH, les résultats du test de dépistage du VIH vous seront communiqués en même temps que les résultats des autres tests réalisés à la naissance de votre bébé lors de sa première visite médicale. Pensez à bien demander tous les résultats des tests de votre bébé.

Si vous avez été testée positive au VIH pendant l'accouchement OU si votre bébé a été dépisté à la naissance, vous recevrez un résultat préliminaire (non définitif) sous 12 heures. Un autre test sera réalisé pour confirmer le résultat.

Ces résultats vous aideront à faire des choix concernant l'allaitement, les soins pour votre bébé et pour vous-même.

### **Que signifie un test positif au VIH pour mon bébé ?**

Cela signifie que vous êtes porteuse du VIH et que votre bébé y a été exposé. Mais cela ne signifie pas forcément que votre bébé est porteur du VIH. Pour s'en assurer, un test sanguin qui recherche explicitement le VIH devra être réalisé sur votre bébé. Grâce à ce test spécifique, le pédiatre pourra savoir généralement si votre bébé est ou non porteur du VIH lorsqu'il atteint son quatrième mois. C'est pourquoi il est particulièrement important de discuter avec le pédiatre du calendrier des prochaines consultations de routine et des bilans sanguins de suivi.

### **Que faire si je suis porteuse du VIH ?**

Si vous êtes porteuse du VIH, commencez un traitement médical sans plus attendre. Il est important que vous preniez correctement chaque jour votre traitement médical appelé traitement antirétroviral. Ce traitement réduira le risque de transmission du virus aux autres personnes et vous aidera à rester en bonne santé afin de vous permettre de vous occuper de votre bébé.

### **Que faire si mon bébé est porteur du VIH ?**

Avec l'aide de votre pédiatre, vous pouvez décider du meilleur traitement pour votre bébé. Vous déciderez ensemble des personnes à informer de l'état de santé de votre bébé. Vous devrez également apprendre à vous occuper de votre bébé et comment réagir si votre bébé tombe malade.